

Bonjour,

Je me permets de vous transférer cette information très importante.

Vous délivrez, pour la plupart, dans vos accueils, les bons d'orientation pour les consultations gratuites auprès des avocats du barreau de Bonneville .

Il est confirmé que depuis le 1^{er} janvier 2016, les rendez-vous à la permanence des avocats à l'Antenne de Justice de Cluses seront donnés sous condition de ressources . Les personnes ne devant pas payer plus de 769€ d'impôt par an. Un avis d'imposition sera automatiquement demandé.

Merci de bien vouloir apporter cette information auprès du public concerné.

Vous remerciant de votre collaboration,

Cordialement,

Sylvie PERRISSIN-FABERT

Point d'Accès au Droit

pad@ccfg.fr Tél : 04.50.07.61.53 - Fax : 04.50.07.14.95



CCFG (Communauté de communes Faucigny Glières) – 56 place de l'hôtel de ville – 74130 Bonneville

courrier@ccfg.fr – www.ccfg.fr

Bureau : 245, Avenue du Coteau 74130 Bonneville

Permanence Maison du Pays Rochois : Place Andrevettan 74800 La Roche/Foron

De : ADJ Cluses [mailto:adj.74cluses@orange.fr]

Envoyé : mardi 5 janvier 2016 14:00

À : 'TGI-BONNEVILLE/CHG' <chg.tgi-bonneville@justice.fr>; CHG.ti-bonneville@justice.fr; chg.tgi-bonneville <chg.tgi-bonneville@justice.fr>; tgi-bonneville@justice.fr; ti-bonneville@justice.fr; PAD <pad@ccfg.fr>

Objet : changement permanence avocat

Bonjour

Depuis la rentrée 2016 il y a un **changement au niveau de la permanence des avocats à l'antenne de Justice de Cluses**.

A partir de janvier 2016 les rendez vous à la permanence des avocats seront **donnés sous condition de ressources**. Les personnes ne devant pas payer plus de 769€ d'impôt par an

Je vous renouvelle mes vœux pour la nouvelle année

cordialement

Dominique MOENNE-LOCCOZ

Antenne de Justice

26 allée ampère

74300 CLUSES

Tel: 04 50 96 84 63 / fax: 04 50 96 84 67